



## EXTRAIT DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal adopté lors de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, tenue au lieu habituel des délibérations, mercredi 5 septembre 2018, à laquelle sont présents les conseillers dont les noms suivent : Jérôme Guertin, Mario Talbot, Sylvie Van Dersmissen, Jean-Marie Desroches, Roger Brunelle et Gérard Poirier.

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Lavigne.

Est également présente, madame Nancy Fortier, directrice générale et sec-trésorière.

### RÉSOLUTION 2018-09-114

#### 1.7. La Clef sur la porte

**ATTENDU QUE** la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU QUE** depuis 1995, le Québec s'est doté d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes soit du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches

**APPUYÉ PAR** monsieur le conseiller Gérard Poirier

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE PROCLAMER** la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu alliée contre la violence conjugale.

**Adoptée**

Extrait certifié conforme,  
Ce 6 septembre 2018

  
Nancy Fortier, gma  
Directrice générale et sec-trés.

  
Marc Lavigne  
Maire

Le procès-verbal incluant la présente résolution sera adopté à une date ultérieure